

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 7 (1904)
Heft: 1

Artikel: Les étrennes
Autor: Bringer, Rodolphe
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253668>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

le plus important n'a pas 1200 habitants.

Cettinyé, chef-lieu du pays, est un petit bourg, qui n'a qu'une centaine de maisons bien construites, à

part le palais et le monastère d'Astorg qui sont les seules constructions importantes.

Victor GÆDORP.

LES ÉTRENNES

La scène se passe deux jours avant le premier janvier, c'est-à-dire, en style clair et concis, le 30 décembre.

M Vaux, principal employé dans un ministère, revient de son bureau.

Madame (anxieuse). — Eh bien?

Monsieur (trionphant). — Eh bien! j'ai cinq cents francs de gratification.

Madame (décue). — Pas plus?

Monsieur. — Comment? Pas plus! Qu'espérais-tu donc? Croyais-tu qu'on allait me donner un zèbre ou la Toison d'Or comme au président de la République? Je trouve, au contraire, qu'on a été fort généreux en m'octroyant vingt-cinq louis!

Madame (avec une moue). — Peuh! Cinq cents francs! Qu'est-ce que nous allons pouvoir faire avec une somme aussi dérisoire?

Monsieur. — Mais ce que nous faisons chaque année. L'employer sagement à donner des étrennes aux personnes à qui nous sommes obligés d'en donner.

Madame. — Elles seront jolies, les étrennes!

Monsieur. — Comment? jolies! Avec cinq cents francs, tu crois qu'il ne nous sera pas permis de faire grandement les choses! Je suis même persuadé qu'il nous restera quelques louis pour nous faire plaisir.

Madame. — J'en doute!

Monsieur. — Pourquoi? Le compte est facile à faire.

Madame. — Oh! ça n'est pas cela qui m'embarrasse... D'autant plus qu'en l'attendant, je m'étais amusée à écrire une petite liste.

Monsieur. — Bien! Voyons ta liste.

Madame (lisant). — Concierge, 40 francs; bonne, 20 francs.

Monsieur. — Ça, c'est l'impôt sacré... Continue!

Madame. — La tante Aglaé; un crucifix en ivoire, dont elle me parle depuis le 2 février: 50 francs.

Monsieur. — C'est cher! mais il faut soigner l'héritage.

Madame. — Le cousin Panoyau: une pipe en écume qu'il lorgne à la vitrine du marchand, depuis le 10 avril: 50 francs.

Monsieur. — Encore un héritage. Ça nous reviendra. Je ne fume pas la pipe; mais j'en ferai cadeau à mon chef de bureau.

Madame. — Les petits Fournaux: deux jouets quelconques: 15 francs.

Monsieur. — Surtout pas de jouets bruyants: l'année dernière, tu leur as donné un phonographe, et, chaque fois que nous avons dîné chez les Fournaux, ils nous ont rasé avec. J'en étais malade!

Madame. — Mme Thuile: un vase, 30 francs.

Monsieur. — Ça, ce n'est pas de trop, à deux dîners par mois, ça met le repas à 65 centimes par tête. Voilà 30 francs que je ne regrette pas.

Madame. — Les Poire, douze coupes à champagne: 18 francs.

Monsieur. — Ça, c'est une riche idée. De cette façon, quand nous dînerons chez eux, ils penseront peut-être à nous offrir leur Champagne de marque, dont

ils n'ont pas cru devoir nous faire goûter jusqu'à ce jour. J'approuve cette dépense!

Madame. — La femme de ton chef de bureau: 20 francs de bonbons.

Monsieur. — Encore un impôt forcé. Ensuite?

Madame. — C'est tout.

Monsieur. — Eh bien! tu vois, 40 et 20 font 60 et 50 font 110 et 50 font 160 et 25 font 185 et 30 font 215 et 15 font 230 et 20 font 250. Deux cent cinquante francs... Il nous en reste donc autant pour nous.

Madame. — C'est que j'avais ajouté quelque chose... pour moi.

Monsieur. — Tu le peux: avec 250 francs!

Madame. — Une fourrure dont j'ai une envie folle, depuis dix ans!

Monsieur. — Eh bien! passe-toi cette envie.

Madame. — C'est qu'elle coûte 350 francs.

Monsieur. — Diable!... Eh bien! que veux-tu, ma bonne? Tu as attendu dix ans, tu en attendras onze. Nous allons mettre les 250 francs qui nous restent de côté, et, l'an prochain...

Madame. — Il le faut bien. (Avec un soupir.) Ah! ça m'aurait tant fait plaisir, cependant... Dire qu'avec cent francs, cent malheureux petits francs!

Monsieur. — Oui! Mais ces cent francs, je ne puis en disposer.

Madame. — Oh! il y aurait bien un moyen!

Monsieur. — Je voudrais savoir lequel?

Madame. — En grattant un peu sur les étrennes que nous donnons.

Monsieur. — Je n'en vois guère la possibilité. Nous faisons le strict nécessaire, et, à moins de paraître rats...

Madame. — Oh! ce n'est pas cent sous de moins aux uns et aux autres. Ainsi pour le concierge, 40 francs c'est de la prodigalité. Avec ça que nous avons sujet d'être contents de lui. Il monte toujours les lettres trop tard et, par contre, il baisse le gaz trop tôt.

Monsieur. — Ça fait compensation.

Madame. — Je ne trouve pas... ainsi il me semble qu'avec 10 francs.

Monsieur. — Oh!

Madame. — Et cent sous à la bonne!

Monsieur. — Tu ne voudrais pas! Une fille si dévouée... qui ne sort jamais.

Madame. — Justement, puisqu'elle ne sort pas, elle n'a pas besoin d'argent. Il ne lui manque rien chez nous... C'est comme la tante Aglaé, crois-tu qu'elle déchirera son testament, si, au lieu de son crucifix, tu lui portes tout simplement un sac de pralines de 2 fr. 50.

Monsieur. — Elle n'a plus de dents...

Madame. — Alors prends-lui des fondants, ça sera une attention de plus.

Monsieur. — Dame...

Madame. — Et ton cousin Panoyau, une pipe de 50 francs! Lui qui a un asthme et à qui les médecins défendent le tabac. Nous aurions l'air de vouloir sa

mort. Non, décidément, il vaut mieux lui apporter deux bonnes bouteilles de quinquina, ce sera plus affectueux.

Monsieur. — Et surtout meilleur marché!

Madame. — Pour les petits Fournaux, je ne vois vraiment pas pourquoi nous serions si généreux. Leur oncle Jacotot, qui est millionnaire, se contente de les mener voir manger des gâteaux, sur le boulevard, en guise d'étrennes et nous nous ruinons en joujoux pour ces gosses-là. Tiens, je supprime les petits Fournaux.

Monsieur. — Pourtant, ma chère, le père Fournaux m'a prêté dix mille francs...

Madame. — Mais tu les lui as rendus... nous sommes quittes. Quant à Mme Thuile, je m'en charge, j'irai lui faire une visite avec un bouquet et je me plaindrai de l'avarice sordide de ton administration qui a supprimé les gratifications, cette année: elle comprendra ce que ça veut dire.

Monsieur. — Restent les Poire et, ceux-là...

Madame. — Oh! ceux-là, c'est encore plus simple. J'achèterai demain une bouteille de champagne que nous boirons tous les deux bien gentiment et le résultat sera le même.

Monsieur. — Permetts... et pour leur rendre leur dîner?

Madame. — Je leur souhaiterai des tas de bonheur, et ça fera le compte... Ah! il y a encore la femme de ton chef de bureau...

Monsieur. — Pas moyen de l'éviter, par exemple. Elle sait que j'ai touché 500 francs.

Madame. — Eh bien! j'achèterai des crottes de chocolat chez l'épicier et je les fourrerai dans le sac que ton ami Muphe ne manque jamais de m'apporter.

Monsieur. — En somme ça ne fait plus que vingt-sept francs cinquante à dépenser. Tu pourras acheter ta fourrure et il restera encore plus de six louis.

Madame. — Justement, je ferai ajouter un col en astrakan: c'est le prix, et avec le reliquat de cinquante sous, je t'offrirai un joli nœud de cravate... Ah! as-tu de la chance, ingrat, d'avoir une petite femme économe et débouillarde comme la tienne? Tu serais garçon que tu gaspillerais ton argent pour des indifférents... Tandis que, grâce à moi, tu es seul à en profiter!!

Rodolphe BRINGER.

LE RADIUM

Un des prix Nobel vient d'être attribué à M. Curie, professeur à l'école de physique et de chimie de la ville de Paris, et à Mme Curie, professeur à l'école normale de Sèvres, pour leur découverte du radium. Ce prix est de 100,000 francs.

Mme Curie est une femme des plus intelligentes, aussi savante en chimie que son mari l'est en physique. M. Curie avait fait venir de Bohême, en 1898, de la pechblende, — une terre rare qu'on ne trouve qu'à Joachimsthal, dans l'Erzgebirge — pour en extraire de l'uranium. Après en avoir retiré ce métal, il s'aperçut que certains déchets avaient les mêmes propriétés, mais bien plus fortes. Ce fut Mme Curie qui, par une série d'opérations chimiques sur ces déchets, en vint à isoler le radium en très petite quantité: il faut, paraît-il, dix tonnes de pechblende pour produire deux ou trois décigrammes de radium, ce qui explique le prix fabuleux de ce métal, que l'on évalue à 150,000 francs le gramme.

Il s'agit là d'un prix hypothétique, bien entendu. Car il n'existe pas actuellement plusieurs grammes de radium: M. Curie n'en a pas tout à fait deux. On se sert, dans les expériences de laboratoire, de chlorure ou de bromure de radium, parce qu'on a plus facilement le nouveau corps sous cette forme, à l'état de sels. Mais la puissance est moindre qu'à l'état de métal pur.

Le radium possède un million de fois environ l'activité des rayons de l'uranium. Or, le chlorure ou le bromure de radium peut être évalué comme 7,000 seulement à un million, par rapport au radium pur. Et cependant, ces sels arrivent à brûler la peau. M. Curie en ayant porté sur lui, dans de petits tubes de verre soudés qu'il avait mis dans la poche supérieure de son gilet, en garda une plaie au côté et une escarre; il en eut aussi aux mains. Ces brûlures sont assez difficiles à guérir.

Le radium agit comme l'uranium, comme les rayons Röntgen, mais avec une puissance extraordinaire. Tou-

tefois, il n'agit pas à l'intérieur du corps, comme les rayons X, il ne brûle que la peau. Et il a un pouvoir éclairant tel que, si on pouvait l'avoir en grande quantité, il illuminerait et, sans doute aussi, il brûlerait ceux qui l'approcheraient de trop près. C'est de la « lumière solide », comme on l'a appelé; c'est un morceau de soleil. Il ne se consume pas, ne s'use pas, tout en étant un foyer permanent de lumière et de chaleur. Il dégage constamment de l'électricité négative et absorbe de l'électricité positive, qu'il prend dans l'air, dans tout ce qui l'entoure, à travers tous les obstacles. On pense que l'on parviendra, à l'aide du radium, à guérir le cancer, cette terrible maladie.

Les travaux sur le radium, publiés depuis 1898 par M. P. Curie, forment aujourd'hui un ensemble considérable, toujours en voie d'actif développement.

Nouvelles à la main

Crétinot fils se présente dans une maison de commerce dirigée par deux frères associés. Il entre dans le bureau de l'un et, tout interdit:

— Pardon, Monsieur, est-ce à vous ou à monsieur votre frère que j'ai l'honneur de parler?

Et l'autre, froidement:

— C'est à mon frère, Monsieur!

* * *

Un pique-assiette invétéré raconte à un de ses amis comment il vient d'être éconduit d'une maison où il fréquentait volontiers à l'heure des repas.

— C'est étonnant, fait son interlocuteur; des gens qui tenaient table ouverte...

— Oh! la table est toujours ouverte, mais c'est la porte qui est fermée.